



DAVID BAUDON
MAIRE DE LA JARRRIE
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

LA LETTRE DU MAIRE

LA JARRRIE | JANVIER 2023

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2023, permettez-moi d'adresser, à chacune et à chacun d'entre vous, des vœux amicaux de santé, de réussite et de bien-être pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers.

Pour notre pays, que 2023 permette de créer les conditions de l'apaisement, de la solidarité et de l'espoir dont nous avons tant besoin.

Les crises successives auxquelles nous faisons face, ont provoqué des pénuries multiples, de médicaments, de matières premières, de ressources énergétiques.

Issue de ces déséquilibres, l'inflation a refait surface après 35 ans de maîtrise. C'était tellement invraisemblable qu'aucun économiste n'en avait prévu le retour en force.

Les ménages, les entreprises, les collectivités, toutes et tous confrontés au problème, n'ont pas d'autres moyens que tenter d'y faire face. Certains économistes prédisent un retour à la normale pour 2024 formons l'espoir qu'ils voient juste.



L'OBJECTIF PREMIER : NOTRE RÉUSSITE COLLECTIVE

Plus que jamais, soyons solidaires les uns envers les autres. Comme le disait Michel ROCARD, « la solidarité ça compte principalement quand les choses vont mal, sans doute disait-il une des formes de la discipline sans laquelle il n'y pas d'efficacité ».

Et au-delà des défis auxquels nous sommes confrontés nous restons confiants.

Fort de cette confiance, je me fixe, jour après jour, l'objectif de notre réussite collective.

Pour y parvenir, j'ai le soutien de beaucoup.

En premier lieu, de l'équipe municipale composée des Conseillers municipaux et des Adjointes, qui, chaque jour, sont sur le terrain et en mouvement pour rendre possible ce qui est nécessaire. Je les remercie de leur implication et de leur investissement en temps et en énergie.

L'équipe d'élus est secondée quotidiennement par des agents communaux dévoués, animés de la volonté de vous servir le mieux possible. Chaque jour, je peux témoigner de leur engagement, que ce soit le service Education, celui du CCAS, de la Médiathèque, de l'Administration Générale comme des services Techniques.

Toutes et tous sont mobilisés pour faire vivre le service public de proximité.

À l'échelle de notre commune, de nombreuses actions et projets ont été engagés. Je me fais un plaisir de vous rendre compte de leur état d'avancement.

VOIRIE : UN PROGRAMME AMBITIEUX

Comme convenu, la Commune et le Département ont entrepris la dernière phase du réaménagement de notre centre-bourg en octobre 2022. La première phase avait commencé par le quartier de l'Église en 2016, puis celui de la rue des Canons en 2019. Ce programme s'inscrit dans une démarche de rétrocession dans le domaine communal de la voirie jusqu'alors départementale.

Il s'agit des voiries les plus anciennes de la Commune. Cette dernière phase concerne les rues de l'Aurore, des Écoles, des ruelles du Château d'eau et de la Voûte. Les travaux avancent selon le planning prévisionnel. Nous envisageons une réception de l'ensemble pour le mois d'avril 2023.

Par ailleurs, à l'issue du programme de réalisation des voiries du lotissement ACANTHE situé derrière Intermarché, nous entreprendrons les 200 mètres de voirie restant à rénover rue de l'Alerte.

En matière de voirie, nous allons lancer un programme au profit de Puyvieux. Sont concernés, les chemins de l'Abbaye et de la Bataille. Prochainement nous serons en mesure de les présenter aux riverains.



Nous avons lancé les études nécessaires aux réaménagements de la traverse de Grolleau, de la route de Nuaille, de la rue du Château d'eau.

D'autres secteurs sont à l'étude. Nous avons élaboré un livre blanc de l'ensemble des voiries à reprendre. Nous avançons aussi vite que possible et au regard de nos possibilités, mais aussi des contraintes techniques liées aux gestionnaires de réseaux (eau potable, assainissement, gaz, électricité...). Chaque année, je vous ferai part de ce qui pourra être engagé. Chaque année sera l'occasion de présenter de nouveaux programmes.

DE L'ARBORETUM, AU PARKING VÉGÉTALISÉ

2022 a également permis d'entreprendre l'achèvement de l'aménagement de notre arboretum où 250 essences d'arbres ont été plantées. Cet arboretum de 2,3 hectares permettra aux générations futures de bénéficier d'un espace ombragé. Organisé en quatre îlots distincts (Europe, Amériques, Asie, anneau central) il offre un parcours de promenade où du mobilier urbain y a été implanté. Dans cette emprise, un parking de 40 places y a été aménagé. Celui-ci vise à compenser, une fois le projet d'EUROPEAN HOMES réalisé sur le foncier de l'ancien Intermarché rue du Chemin Vert, l'offre en stationnement nécessairement supprimé.

2022 a aussi permis de réaliser les études préalables à de nouveaux programmes d'investissements.



LE GYMNASE HENRY PÉRICAUD FERA PEAU NEUVE

Le premier concerne la réhabilitation complète du Gymnase Henry PÉRICAUD. Mis en service en 1964, celui-ci fera peau neuve. Initialement programmé en septembre, le début des travaux a été reporté à fin mars 2023. La faute en incombe à un cabinet d'études. Quoiqu'il en soit, le programme de rénovation va être engagé et ce, grâce aux précieux soutiens de l'État et du Département. L'État apportera une aide de 410 000 €, le Département 385 000€. Je tiens à remercier tout particulièrement le Préfet de la Charente-Maritime et son Secrétaire Général Pierre MOLAGER pour leur bienveillance.



2022 a été également l'occasion d'acquérir les 7,3 ha nécessaires à l'aménagement de la future Plaine des Sports. Celle-ci sera constituée dans un premier temps, du complexe de football et de ses vestiaires, d'un skatepark et d'un pumtrack. Notre objectif est, à terme, de la compléter d'un parcours de santé et d'une salle socio-culturelle. La réalisation de cet équipement a été confiée à la SEMDAS (Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge). Une fois finalisé, je vous communiquerai l'ensemble des paramètres (nature du projet, budget, financements...).

DES SÉNIORS, AUX COLLÉGIENS

En lieu et place de l'ancien stade de football, le permis d'aménager de la résidence Séniors a été déposé. Il est en phase d'instruction, nous espérons un début de travaux pour l'automne prochain. Dans la même emprise, nous réaliserons un lotissement communal afin d'accueillir un parc de résidences principales mais également un parc locatif à loyer modéré. Nous profiterons de ces aménagements pour refaire les voiries du secteur, comprenant la rue du Vieux Fief, la rue de Nuailé et la partie ancienne de la rue des Abeilles.



Toujours rue de Nuailé, une nouvelle gare routière y sera organisée. Elle sera principalement dédiée aux enfants du Collège. Jusqu'alors celle-ci était localisée rue du Chemin Vert. Prévus à l'origine en 2006 pour 4 cars, elle en accueille aujourd'hui 8 ce qui provoque des dysfonctionnements de circulation et une atteinte à la sécurité des déplacements. Depuis maintenant des années, je sollicite l'action de la CDA de la Rochelle qui porte, pour le compte de ses Communes membres, la compétence transport. Jusqu'alors nous nous heurtons à la problématique de la maîtrise foncière. Cette difficulté sera prochainement levée et nous offrirons à la CDA le foncier nécessaire ; à elle d'intervenir, maintenant dans les meilleurs délais.

Principes fonctionnels

- 8 quais en redent
- Une traversée piétonne
- Pas de recul de bus
- Espace central large : 18 mètres
- Fluidité des girations – moins de braquage
- Croisement des véhicules en entrée et sortie
- Sanitaires pour les chauffeurs
- Continuité cycle le long du pôle bus dans un maillage plus large

Continuité cycle ?



PROPOSITION QUAIS LATÉRAUX RUE DE NUAILLÉ

Aussi, sur cette emprise foncière, nous réaliserons 5500 m² d'urbanisation nouvelle. À l'issue de ces travaux, nous entreprendrons la rénovation des voiries adjacentes.

En plus de ces investissements publics, notons avec intérêt pour notre Commune, l'ouverture d'un nouveau cabinet dentaire avec un plateau technique de premier plan dans l'ancienne pharmacie, l'ouverture prochaine à l'endroit du précédent cabinet médical, d'un restaurant assorti d'une activité rôtisserie-traiteur, l'arrivée d'un opticien, de plusieurs nouvelles professions paramédicales... et plusieurs autres activités commerçantes qui à l'heure où j'écris ces lignes sont en phase projet.

Il est à préciser également, que la Jarrie s'enorgueillit du sort réservé aux anciens locaux du Crédit Agricole. En effet, en lieu et place est venu s'installer un laboratoire de formulation Bio & Naturel du nom de Mademoiselle Cosmétique.

À toutes ces nouvelles activités, je leur souhaite du succès.

UNE GESTION ADAPTÉE ET OPTIMISÉE

Une approche prudentielle au regard du contexte national et international nous amène à une gestion adaptée sans cesse optimisée.

Résultat : nous sommes en phase de désendettement sans procéder à l'augmentation de la fiscalité locale, tout en favorisant de multiples investissements.

Concernant la fiscalité locale, rappelons que le Conseil municipal a seulement la maîtrise des taux. Le Gouvernement a modifié, en 2018, la base de calcul de la revalorisation des valeurs locatives. En effet, celle-ci ne dépend plus de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale, mais d'une méthode indexée sur l'inflation. Dans ce contexte, les valeurs locatives évolueront dorénavant selon le niveau d'inflation ce qui explique l'évolution du produit fiscal.

Pour ce qui nous concerne, tous les efforts seront entrepris pour éviter, dans le contexte, une augmentation des taux même s'ils sont bas comparativement aux Communes de la même strate.



UNE VISION PARTAGÉE AVEC NOS VOISINS

Aussi, je tiens à saluer la qualité des relations que nous entretenons avec les communes avec lesquelles nous partageons des lieux de vie en commun. C'est le cas de Salles-sur-Mer et Croix-Chapeau avec lesquelles nous faisons avancer les investissements utiles à notre territoire, programmes d'enfouissements de réseaux et le réaménagement de D939 à Grolleau, ou encore la liaison cyclable entre Croix-Chapeau et La Jarrie. C'est le cas de Saint-Christophe. Nous allons travailler au renforcement de la défense incendie de Puyvineux et à la mise en place d'une piste cyclable afin de relier Puyvineux au centre-bourg.

Je le dis c'est un plaisir de travailler avec des élus qui ont en commun, une vision partagée de l'aménagement du territoire.

Avec La Jarne, nous aurons une réflexion à mener pour ce qui concerne Chassagné.

Avec Clavette nous entreprenons au profit de Croix-fort et de son aménagement. Courant du printemps, nous formons l'espoir que la piste cyclable tant attendue verra le jour et nous reliera à Saint-Rogatien afin d'accéder à la ville centre La Rochelle.



TER : UNE NÉCESSAIRE LIAISON CADENCÉE

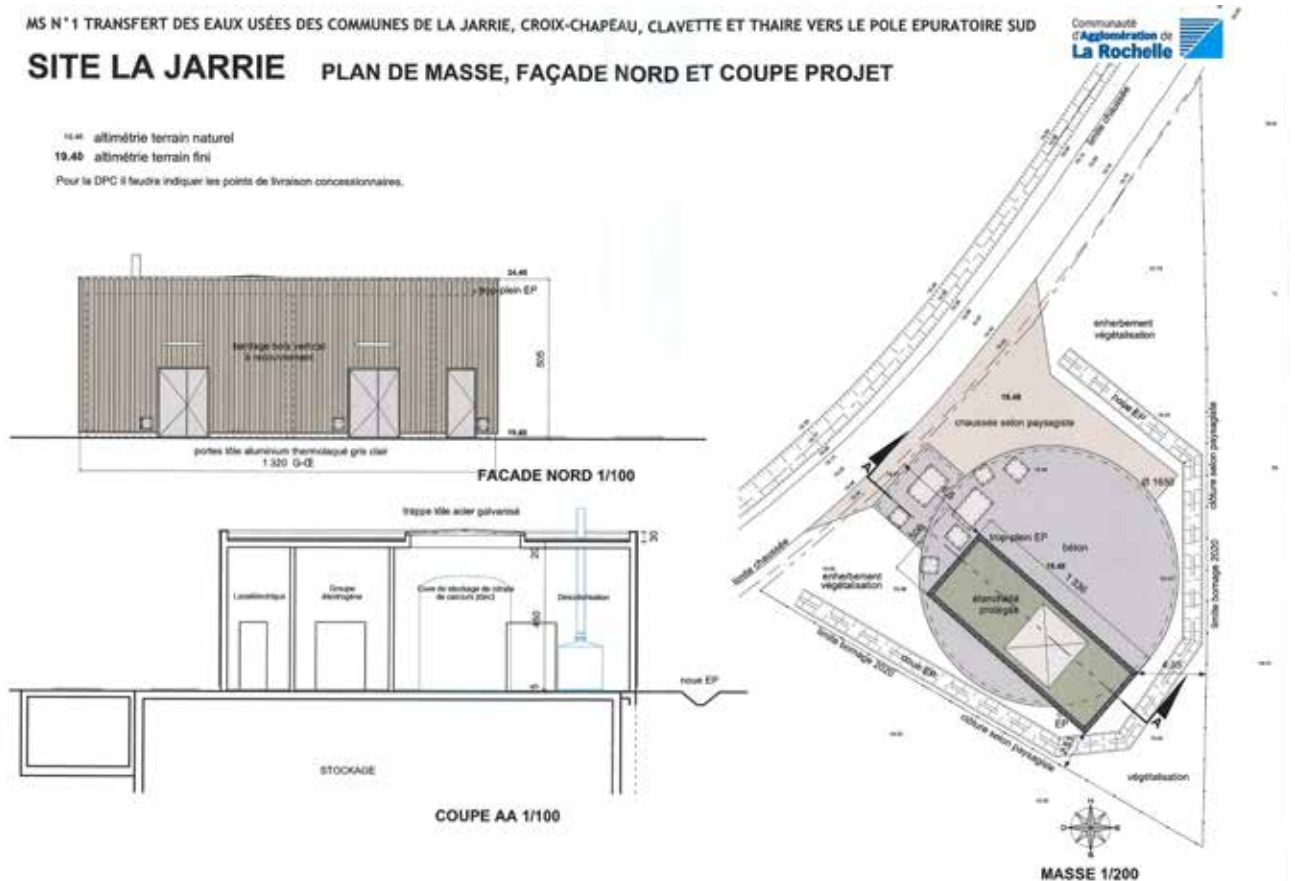
L'arrêt TER aménagé en 2016, voit sa fréquentation augmenter saison après saison. L'urgence est d'y aménager un parking correctement dimensionné. Cela relève de la compétence de la CDA de La Rochelle.

Aussi, il me paraît tomber sous le sens, que la Région et la CDA doivent travailler de concert à l'avènement d'une liaison cadencée entre NIORT et la ROCHELLE et dans cette attente, améliorer l'offre existante. La demande est là. Elle est forte. Nous sommes passés de 4500 à 9000 puis 18000 voyageurs par an.

Entouré par les Conseils municipaux de l'époque, je n'ai jamais rien concédé à ceux qui ne voulaient pas de cet arrêt TER. Je suis heureux que l'histoire leur donne tort. Je ne lâcherai rien de nouveau concernant cette volonté politique d'aménagement. Tout juste, je reconnais que les interlocuteurs ont changé.

Voici pour les transports, évoquons l'assainissement.

L'année 2023 permettra la réalisation par la de la Rochelle, d'un poste de pompage pour l'assainissement de nos eaux usées. Comme vous le savez, les effluents de Clavette, La Jarrie, et Croix-Chapeau étaient, jusqu'alors acheminés jusqu'à la station d'épuration d'Aigrefeuille pour traitement.



Ce ne sera plus le cas à compter de l'été 2024. La CDA ayant mis les moyens nécessaires, ce dossier avance bon train, un poste de pompage est en construction chemin des Colinettes, il permettra d'acheminer nos eaux usées via le réseau à la station d'épuration de Châtelailon.

Je pense avoir évoqué l'essentiel mais d'autres études sont en cours au profit d'infrastructures nouvelles.

En clair, l'amélioration environnementale de notre territoire, le renforcement de son économie locale, celui de ses services publics, du nécessaire soutien aux associations mais encore la rénovation et la sécurisation de l'espace public constituent nos principaux axes de travail.

Malgré les difficultés multiples et de grande ampleur, nous avançons.

François René Chateaubriand disait : « Les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes »

Je pense que ce qui se vit à la Jarrie en apporte une bonne illustration.

À chacun et chacune d'entre vous, je souhaite, une très bonne année.

Bien fidèlement.

David BAUDON



FESTIVAL MUSIQUES ACTUELLES



FÊTE DES PETITS JARRIENS

LA JARRIE

ACCUEILLANTE, DYNAMIQUE, SOLIDAIRE
RETOUR SUR 2022



CABARET JAZZ

MAIRIE DE LA JARRIE

place de la Mairie 17220 La Jarrie

Tél. 05 46 35 80 27

Fax 05 46 35 99 09



HALLOWEEN



SOUTIEN À L'UKRAINE



CIRCA JARRIE



INAUGURATION MAISON FRANCE SERVICES

**RESTEZ
INFORMÉS :**

✉ accueil@la-jarrie.fr

🌐 www.lajarrie.fr

📘 La Jarrie & Moi

📷 La_Jarrie_et_Moi

TOUR POITOU-CHARENTES

